



Plateforme électronique Health Government (eHGP) pour les prestataires de soins

La plateforme eHGP permet l'échange électronique de données administratives entre les organismes payeurs cantonaux et les fournisseurs de prestations (hôpitaux, cliniques et hôpitaux psychiatriques). Elle comprend, entre autres, les structures de tarification ST Reha, SwissDRG et TARPSY.

Les fournisseurs de prestations sont tributaires d'une décision rapide concernant la prise en charge des coûts par le canton. Ce n'est qu'à ce titre qu'ils peuvent informer les patients sur les coûts de santé potentiels avant une hospitalisation. L'échange électronique de données entre le fournisseur de prestations et le payeur rend cela possible.

Avantages pour les fournisseurs de prestations :

- › Financement clarifié des frais de traitement avant l'admission du patient
- › Clarification rapide du financement du traitement avant l'admission des patients au moyen d'eKoGu
- › Transmission électronique des factures aux organismes payeurs cantonaux au moyen d'eFAKTURA
- › Allègement et réduction de l'administration des patients et optimisation interne des processus
- › Traitement sécurisé des données à l'aide de normes de données et de sécurité établies
- › Utilisation du module de garantie de prise en charge des coûts également pour les cantons non membres de l'eHGP
- › Multilinguisme : allemand, français, italien

Modules :

eKoGu

Ce module permet aux fournisseurs de prestations de garantir en temps réel la décision de prise en charge des coûts par le département cantonal de la santé concerné.

eFAKTURA

Ce module permet aux prestataires de services de transmettre des factures électroniques.

Cantons non eHGP

Etablissement et transmission des demandes de garantie de prise en charge des coûts aux cantons qui ne travaillent pas avec eHGP.

Important :

La transmission des données peut se faire soit via un client web sécurisé, soit par intégration complète dans le système d'information de la clinique via un adaptateur XML. Le client web pour les prestataires est mis à disposition gratuitement. Les frais de transaction par facture ne s'appliquent qu'aux factures XML.



Plus d'informations :
info@abraxas.ch
Tél. 058 660 00 00

Pour une assistance technique, veuillez-vous adresser à notre support ou à l'autorité sanitaire cantonale à laquelle vous souhaitez transmettre des données.

abraxas.ch

